



de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION AVEC
L'ASSOCIATION « GRAINE ILE-DE-FRANCE »
POUR L'ORGANISATION DE DEUX ATELIERS
SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS
A DESTINATION DES PARENTS ET FUTURS
PARENTS LES MERCREDIS 24 AVRIL ET 29
MAI 2024**

**DÉCISION N° DM-24-102
EN DATE DU 29 MARS 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en tant qu'adjointe au maire chargée des Solidarités et de la Santé ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association « GRAINE Ile-de-France », représentée par Monsieur Jean-Yves MARILLER en qualité de co-président de l'association sise 17 rue de Capron 75018 Paris, d'organiser à titre gratuit deux ateliers sur les perturbateurs endocriniens à destination des parents et futurs parents les mercredis 24 avril et 29 mai 2024 ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'association « GRAINE Ile-de-France », représentée par Monsieur Jean-Yves MARILLER en qualité de co-président de l'association sise 17 rue de Capron 75018 Paris, pour l'organisation, à titre gratuit, de deux ateliers sur les perturbateurs endocriniens à destination des parents et futurs parents les mercredis 24 avril et 29 mai 2024.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la
santé,

Signé

Josy TOP

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240329-lmc1H11826H1-AR
Date de réception en Préfecture : 29/03/2024
Date de Publication : 29/03/2024